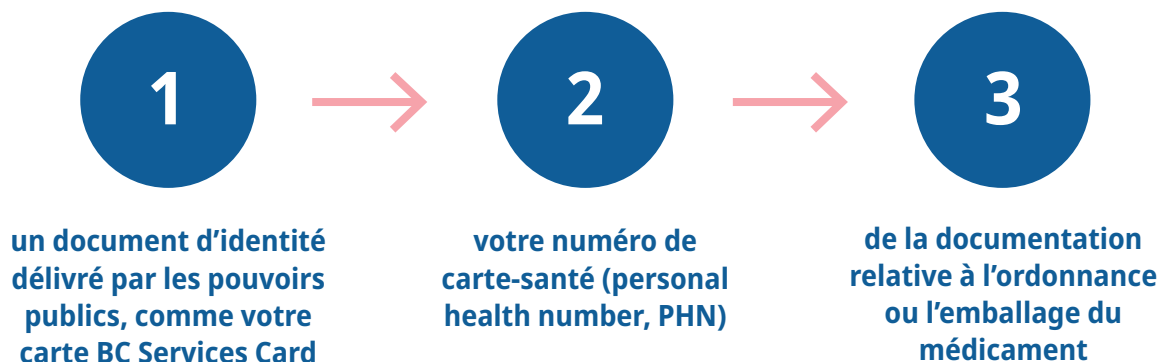


# Avez-vous besoin de faire renouveler une ordonnance?

**Vous pourriez être en mesure de le faire à une pharmacie de la province :**

- si vous prenez la même dose de médicament depuis au moins 6 mois
- si on vous a prescrit le médicament dans les 24 derniers mois

**Pour faire renouveler votre ordonnance de médicament, ayez sous la main :**



Lisez les détails pour savoir comment vous procurer vos médicaments plus rapidement :

[gov.bc.ca/RenewYourPrescription](https://gov.bc.ca/RenewYourPrescription)